

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Sainte-Thérèse
Commission scolaire du Val-des-Cerfs**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse, tenue le mardi 27 novembre 2018, à l'école Ste-Thérèse

Présences : Isabelle Côté, parent
Émilie Fortin, enseignante
Sarah Tropper, enseignante
Henry-Alain Drocourt, parent
Annie Gariépy, enseignante
Yanick Fleury, parent
Marianne St-Pierre, parent
Chantale Deshaies, service de garde
Corinne Labbé, membre de la communauté

Absents : Anne-Marie Jeanson, enseignante
Mario Dupont, parent

Était aussi présent : François St-Amand, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Marianne St-Pierre procède à l'ouverture de la séance à 19h et souhaite la bienvenue à tous les membres et constate qu'il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yanick Fleury et secondé par Isabelle Côté

QUE l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté tel que rédigé.

CE-18/19-10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION.

Il est proposé par Sarah Tropper et secondé par Chantale Deshaies :

QUE le procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2018 soit adopté tel que rédigé.

CE-18/19-11

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL.

Suivi au point 6

Suivi parc-école.

François St-Amand fait un retour sur le point « parc-école ». Un nouveau muret sera ajouté pour maintenir la surface en place (côté « cour école »). Le terrain de soccer sera entouré d'une clôture de 8 pieds (côté « rue » et côté « cour école »). Nous ajouterons également un panier de basketball.

Suivi au point 9.

Nomination d'un représentant de la communauté.

Madame Corinne Labbé, présidente du club optimisme, accepte le rôle de représentante de la communauté. Elle profite de l'occasion pour faire un survol des activités du club optimiste : opti-génie, concours art oratoire et l'opti-gala.

5. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Aucun suivi pour ce point. Mario Dupont est absent.

6. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

6.1 Budget 18-19

Le directeur présente la révision du budget annuel de l'école pour un montant total de 427 060 \$ distribué dans les différents postes comptables.

À l'aide d'un document Powerpoint, François St-Amand explique les différents postes budgétaires :

Il présente la répartition des sous dans les budgets de classe et la distribution des allocations particulières dans l'école.

Il informe le CE des mesures dédiées et protégées reçues par l'école et du plan de déploiement pour celles-ci (partir du bon pied, coup de pouce de la 2^e à la 6^e année du primaire, aide individualisée, saines habitudes de vie, acquisition de livres et de documentaires et initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire).

Finalement, il énumère les postes de revenus propres à l'école (matériel didactique, service de garde, surveillance midi et les montants qui seront déposés dans le fond à destination spécial de l'école).

Les parents du conseil d'établissement souhaitent sensibiliser les enseignants au coût des impressions couleur. Certains documents pourraient être réalisés en noir et blanc afin de réduire la facture des photocopies.

Il est proposé par Yanick Fleury et secondé par Henry-Alain Drocourt :

Que le budget annuel 2018-2019 de l'école Ste-Thérèse soit adopté tel que présenté par le directeur.

CE-18/19-12

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Projet éducatif

François St-Amand présente le résultat de la dernière rencontre du comité de réflexion sur le projet éducatif.

Un sondage sera transmis aux intervenants et parents au mois de février.

Une rencontre aura lieu ce jeudi (29 novembre) pour réfléchir aux questions.

Cette année, l'école doit déterminer les orientations, les objectifs et les indicateurs.

6.3 Heure du midi

François St-Amand présente une nouvelle structure de surveillance et de repas sur l'heure du dîner.

Actuellement, nous devons régler de nombreux conflits lors des dernières 20 minutes du dîner. La durée de cette pause, le nombre de jeunes présents en même temps sur la cour, le déplacement de la surveillance d'un lieu à l'autre expliquent, à notre avis, cette situation.

Cette année, nous avons ajouté une surveillante pour animer la cour le midi. Malheureusement, cela ne semble avoir amélioré la situation.

Le CE trouve l'idée intéressante. L'horaire sera changé au retour du congé de Noël. Une lettre devra être transmise aux parents pour expliquer ce changement.

Il est proposé par Marianne St Pierre et secondé par Henry-Alain Drocourt :

QUE la nouvelle structure pour l'heure du midi soit adoptée telle que présentée.

CE-18/19-13

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Consultations

6.4.1 Acte d'établissement 2019-2020

Le CÉ devant être consulté pour l'acte d'établissement 2019-2020, il est proposé par Yanick Fleury et secondé par Émilie Fortin.

Que le conseil d'établissement de l'école Ste-Thérèse soit en accord avec « l'Acte d'établissement 2019-2020 » tel que présenté.

CE-18/19-14

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente va signer le formulaire au nom du conseil d'établissement.

6.4.2 Plan triennal 2019-2020

Le CÉ devant être consulté pour le plan triennal 2019-2020, il est proposé Sarah Tropper et secondé par Isabelle Côté :

QUE le conseil d'établissement soit en accord avec le « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2020 » tel que présenté.

CE-18/19-15

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente va signer le formulaire au nom du conseil d'établissement.

6.4.3 Règles et critères d'inscription 2019-2020

Le CÉ devant être consulté pour les règles et critères d'inscription 2019-2020, il est proposé par Sarah Tropper et secondé par Marianne St-Pierre:

Que le conseil d'établissement de l'école Ste-Thérèse soit en accord avec les « Règles et critères d'inscription 2019-2020 » tel que présenté.

CE-18/19-16

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente va signer le formulaire au nom du conseil d'établissement.

6.4.4 Détermination des services éducatifs 2019-2020

Le CÉ devant être consulté pour la détermination des services éducatifs 2019-2020, il est proposé par Annie Gariépy et secondé par Sarah Tropper :

Que le conseil d'établissement de l'école Ste-Thérèse soit en accord avec la « Détermination des services éducatifs 2019-2020 » tel que présenté.

CE-18/19-17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente va signer le formulaire pour au nom du conseil d'établissement.

7. INFORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les enseignantes présentent les activités à venir :

Activités de Noël : un thème à chacune des journées lors de la dernière semaine (frais payés par le budget activité de masse).

Spectacle de Noël à Massey-Vanier le 6 décembre (frais payés par l'école inspirante)

Activité sportive de fin d'année le 14 juin pour les élèves de 2^e année à l'Université de Sherbrooke (argent des agrumes)

Visite par les élèves de 4^e année du Musée Bombardier (budget école inspirante).

Projet de théâtre avec l'école secondaire Massey-Vanier. Cette activité s'adresse à tous. On demande une contribution de 25\$.

L'enseignante de la classe DGA souhaite offrir à ses élèves une activité au bowling (8\$ frais agrumes).

Annie Gariépy va offrir aux élèves de l'école une activité Hockey balle et le volleyball.

Il est proposé par Yanick Fleury et résolu :

Que les activités soient acceptées telles que présentées.

CE-18/19-18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Chantal Deshaies souhaite connaître le montant maximum qu'elle peut demander aux parents lors des journées pédagogiques. Habituellement, le montant demandé est de 16\$. Le CE permet à Chantale de fixer un prix qui répond à la capacité de payer des parents (4\$ de plus environ). Cela va lui permettre d'offrir des petits extras (ex. lunch pour tous le midi)

9. INFORMATION DE L'OPP

Marianne St-Pierre présente la prochaine activité de l'OPP : cinéma de Noël pour les petits. Du jus de pommes, du pop-corn et du café seront offerts aux gens. Cette activité a lieu le vendredi 30 novembre à 19h.

La vente des pâtisseries à rapporter plus de 280\$ lors des rencontres de parents.

10. VARIA

10.1 Projet en art

François St-Amand présente le projet de Mme Kylie Sandford.

Il s'agit d'une activité avec des élèves de 4^e année. Les jeunes devront réaliser une œuvre collective qui sera par la suite exposée sur quatre panneaux devant l'école. Ce projet, en collaboration avec la ville de Cowansville, vise à afficher des œuvres artistiques à différents endroits dans notre municipalité.

Le CE est d'accord avec ce projet et accepte que des panneaux soient fixés sur le terrain, devant l'école

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-19

10.2 Passeport des neiges

François St-Amand présente le programme « Passeport des neiges » qui offre l'opportunité aux enfants de 4^e et 5^e année de skier dans les stations de ski du Canada pour 29.95\$. Les membres du CE trouvent ce principe intéressant. Ils souhaitent que cette possibilité soit transmise aux parents par courriel (et non par les enfants). Nous ne voulons pas que l'école devienne l'intermédiaire des associations pour leur inscription annuelle.

11. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine assemblée aura lieu le 8 janvier 2019 à 19 heures.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marianne St-Pierre et secondé par Henry-Alain Drocourt :

QUE l'assemblée soit levée à 8H48.

CE-18/19-20**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Marianne St-Pierre
Présidente

François St-Amand
Directeur